

Intitulé de l'UE	Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle (Partie II)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Elise FRANCOIS	44	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle	44h	Elise FRANCOIS Sandrine DELILLE Barbara SCLAVON

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : 20h de théorie, 24h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : Français

Connaissances et compétences préalables
Le cours nécessite un réinvestissement des contenus de MLE/EDP.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres (travaillée & évaluée) ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société (travaillée & évaluée) ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe (travaillée & évaluée) ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche (travaillée & évaluée) ◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels (travaillée & évaluée) ◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels (travaillée & évaluée)

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)
--

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Entraînement aux écrits professionnels :

- technique de contraction / reformulation / argumentation au départ de plusieurs documents
- lecture, analyse et production de discours oraux ou écrits en relation avec des thématiques professionnelles
- Approfondissement et/ou élargissement de l'apprentissage de tâches d'écriture relatives au secteur professionnel (et/ou stage)

Contenu de l'AA Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle

Révisions orthographiques et grammaticales, tâches d'écritures multiples (synthèse, etc.)

Méthodes d'enseignement

Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, utilisation de logiciels

Supports

Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle

Voir contrat didactique

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle :

Lors de la première session, l'évaluation continue comptera pour 20% et l'examen écrit, pour 80%.

Lors de la session de rattrapage, l'examen écrit comptera pour 100% de la note finale.

L'étudiant, ayant ce cours à représenter, devra suivre les activités d'apprentissage résiduelles et en présenter les évaluations avec le titulaire initial. Ce dernier est tenu de prendre un rendez-vous pédagogique avec cet enseignant au plus tard le 17 octobre 2022 afin de signaler son inscription à l'UE. L'évaluation portera sur le contenu de la matière de l'année académique 2022-2023 et se déroulera selon les modalités prévues dans la fiche ECTS de l'année académique 2022-2023.

Année académique : **2022 - 2023**